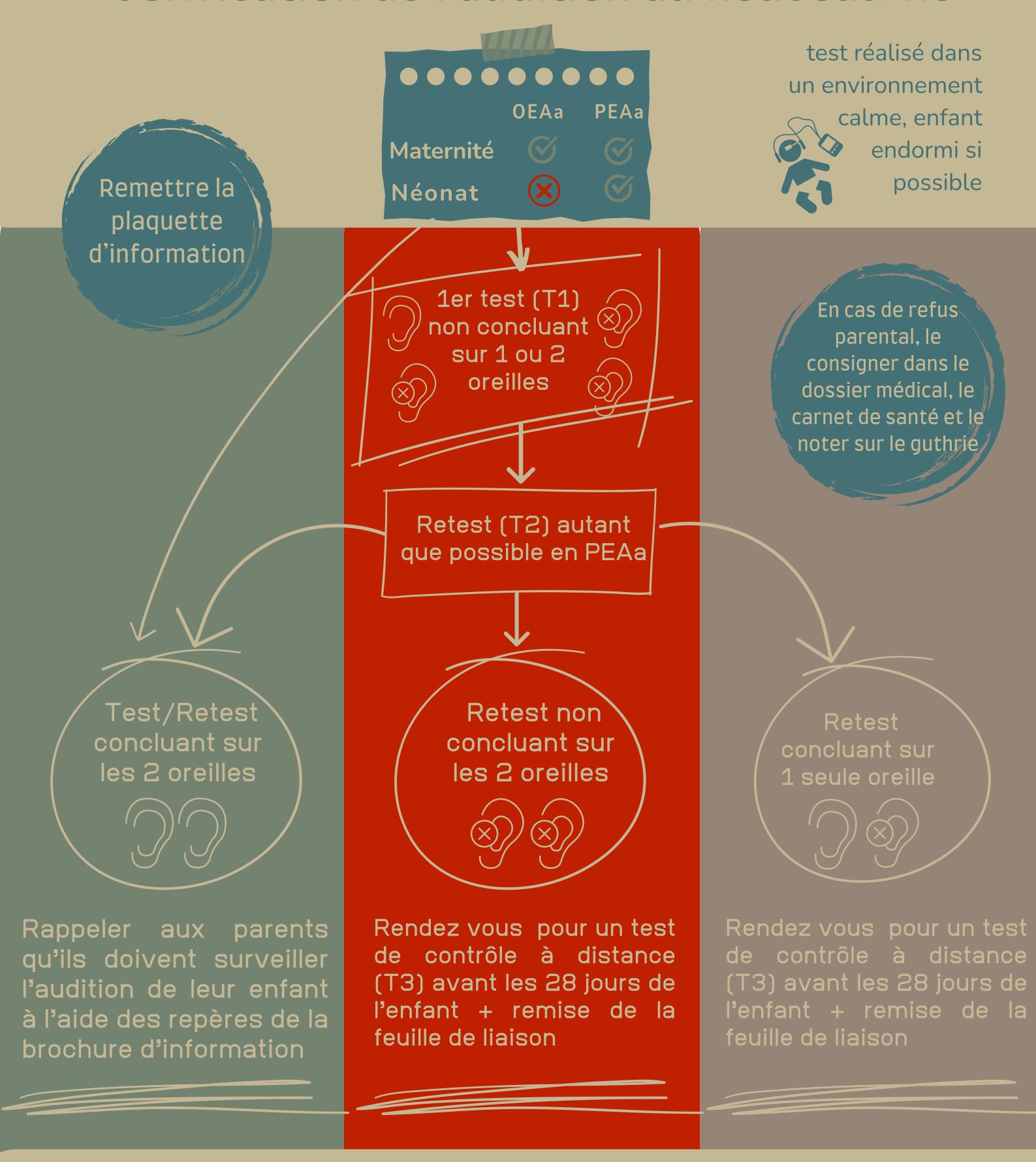
## Vérification de l'audition du nouveau-né



Dans tous les cas, transmettre tous les résultats de test (T1-T2-T3) à la CFDNA en les reportant sur le guthrie ou la fiche de liaison.

Tous les résultats doivent également être reportés sur le carnet de santé et consignés dans le dossier médical de l'enfant.

Pour toute question complémentaire, se rapprocher de son Réseau de Santé en Périnatalité.

